

PRÉSENTATION DU PROJET
D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA SOLO
Réunion publique – 19 mai 2025



INTRODUCTION

Étienne Lengereau
Maire de Montrouge

ELABORATION DU PROJET & OBJECTIFS

Étienne Lengereau
Maire de Montrouge

Marie Colavita
Présidente du comité de quartier du Vieux Montrouge

Matthieu Devriendt
Vice-Président du comité de quartier du Vieux Montrouge

> RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MONTRouGIENS

La rénovation du plateau sportif de la Solidarité plébiscitée par les habitants du quartier

Une demande exprimée à travers :

- Les comités de quartier Vieux Montrouge et Ferry Buffalo
- Les balades urbaines
- Les réunions publiques de quartier
- Les budgets participatifs montrougiens (plusieurs projets déposés dans ce sens)

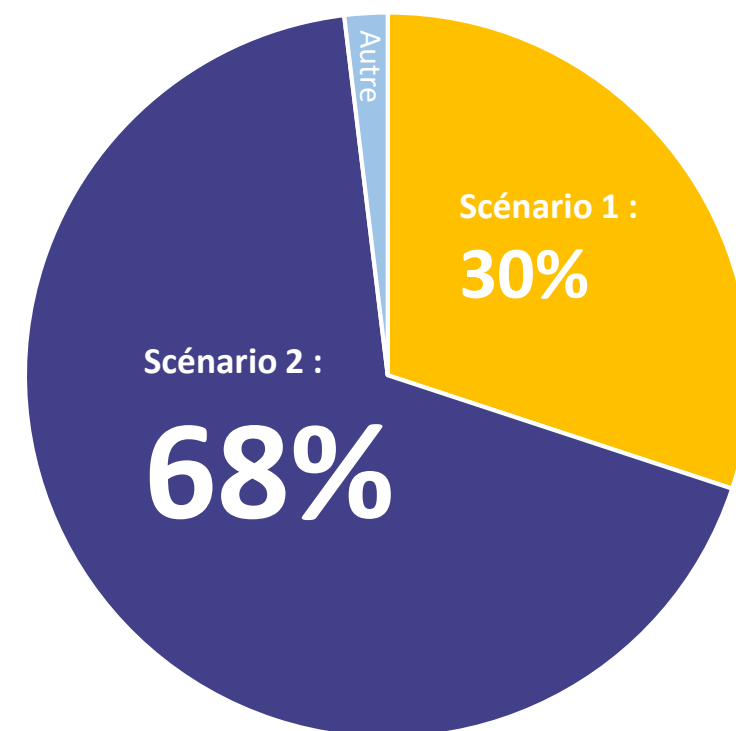
> RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MONTROUGIENS

- Une **consultation** réalisée en septembre 2022 :
 - **469** contributions
 - Un taux de participation de **19%**

> RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MONTROUGIENS

❖ *Scénario 2 :*

Créer un espace végétal arboré dans lequel sportifs et riverains auraient plaisir à se promener pour profiter de la place végétalisée, y faire des exercices ou se rendre dans des équipements sportifs de qualité



> OBJECTIFS

- Proposer des EQUIPEMENTS SPORTIFS QUALITATIFS POUR TOUS
- Augmenter la surface D'ESPACES VERTS et lutter contre les ÎLOTS DE CHALEUR
- APAISER la circulation et favoriser les MOBILITÉS ACTIVES

PRESENTATION DU PROJET

Etienne Lengereau

Maire de Montrouge

Jean-Yves Verzeele

Maire-adjoint à la vie associative, aux Sport et de la jeunesse

Gwénola Rabier

Maire-adjointe à la transition écologique et à la biodiversité urbaine

Paul-André Mouly

Maire adjoint aux mobilités, à la Voirie, au stationnement et au Partage de l'espace public

Marie-Sophie Lesueur,

Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, à la Propreté et de la Vie des quartiers.

Amandine Lebeau et Denis Leroux

BATT – Maître d'œuvre (aménagement urbain et paysager)

DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS & ANIMATIONS

Jean-Yves Verzeele

Maire-adjoint à la vie associative, aux Sport et de la jeunesse

Amandine Lebeau et Denis

Leroux

BATT

Marie-Sophie Lesueur,

Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, à la Propreté et de la Vie des quartiers.

> CONTEXTE

- Un plateau de la Solo **vétuste** mais très utilisé
- Un espace **peu valorisé** et **peu adapté** au sport pour tous
- Un revêtement générant des **nuisances sonores**

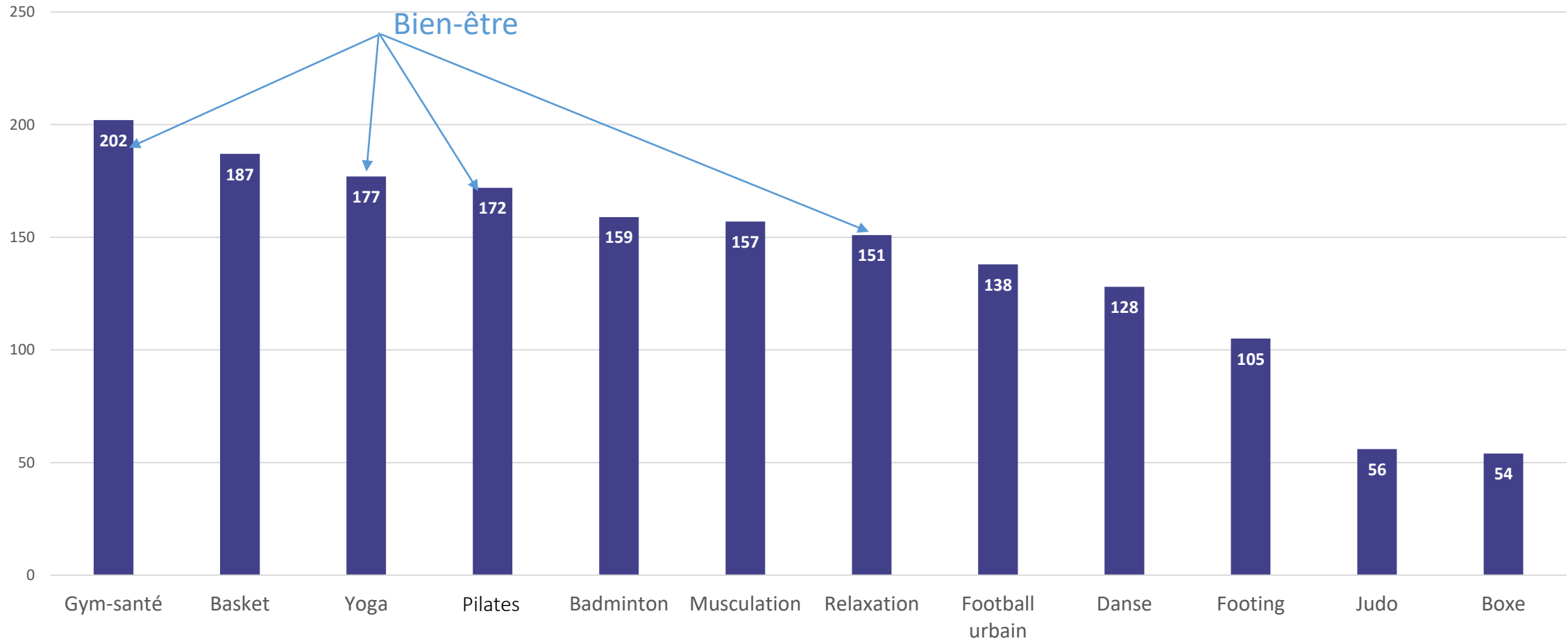


> COMMANDE DE LA VILLE

Développer les équipements sportifs

- Installer des équipements sportifs qualitatifs adaptés aux usages plébiscités par les Montrougiens (zone de fitness, yoga, zone de playground, aire de jeux, etc...)
- Favoriser le sport pour tous (mixité, familles, jeunesse, handicap...)
- Diversifier les pratiques sportives

Quels sports/activités souhaitez-vous pouvoir pratiquer sur le plateau de la solidarité ?



> COMMANDE DE LA VILLE

Animation de l'espace

- **Organiser** l'espace pour une intégration optimale des équipements sportifs dans un contexte urbain
- **Maintenir le libre accès** aux équipements sportifs tout en garantissant la tranquillité des riverains

Des équipements sportifs qualitatifs adaptés aux usages plébiscités

■ Le plateau de la Solo



Terrains au fond du plateau afin de réduire les nuisances sonores

Espaces détente (yoga, pilâtes etc.)

Des équipements qualitatifs adaptés aux usages plébiscités

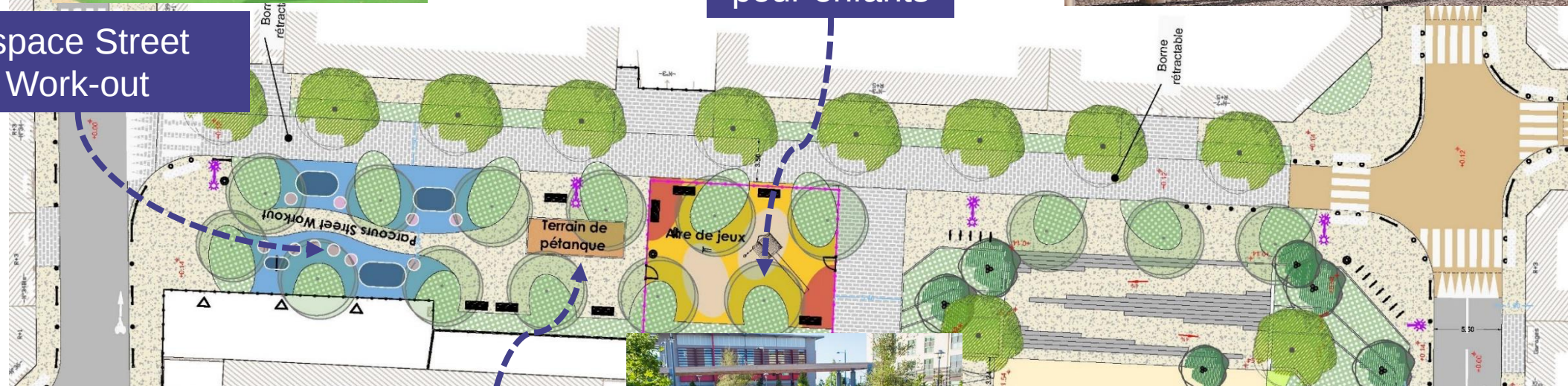
■ La rue de la Solidarité



Espace Street
Work-out



Aire de jeux
pour enfants



Terrain de
pétanque



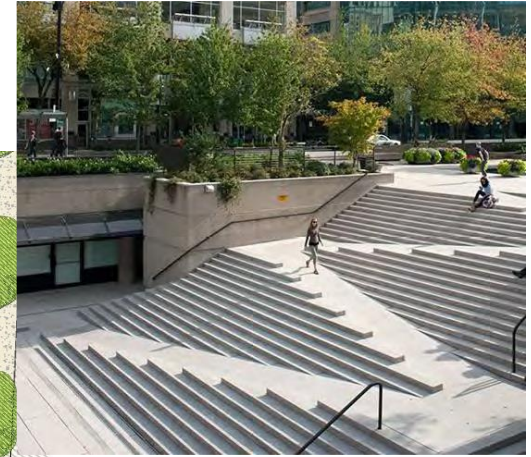
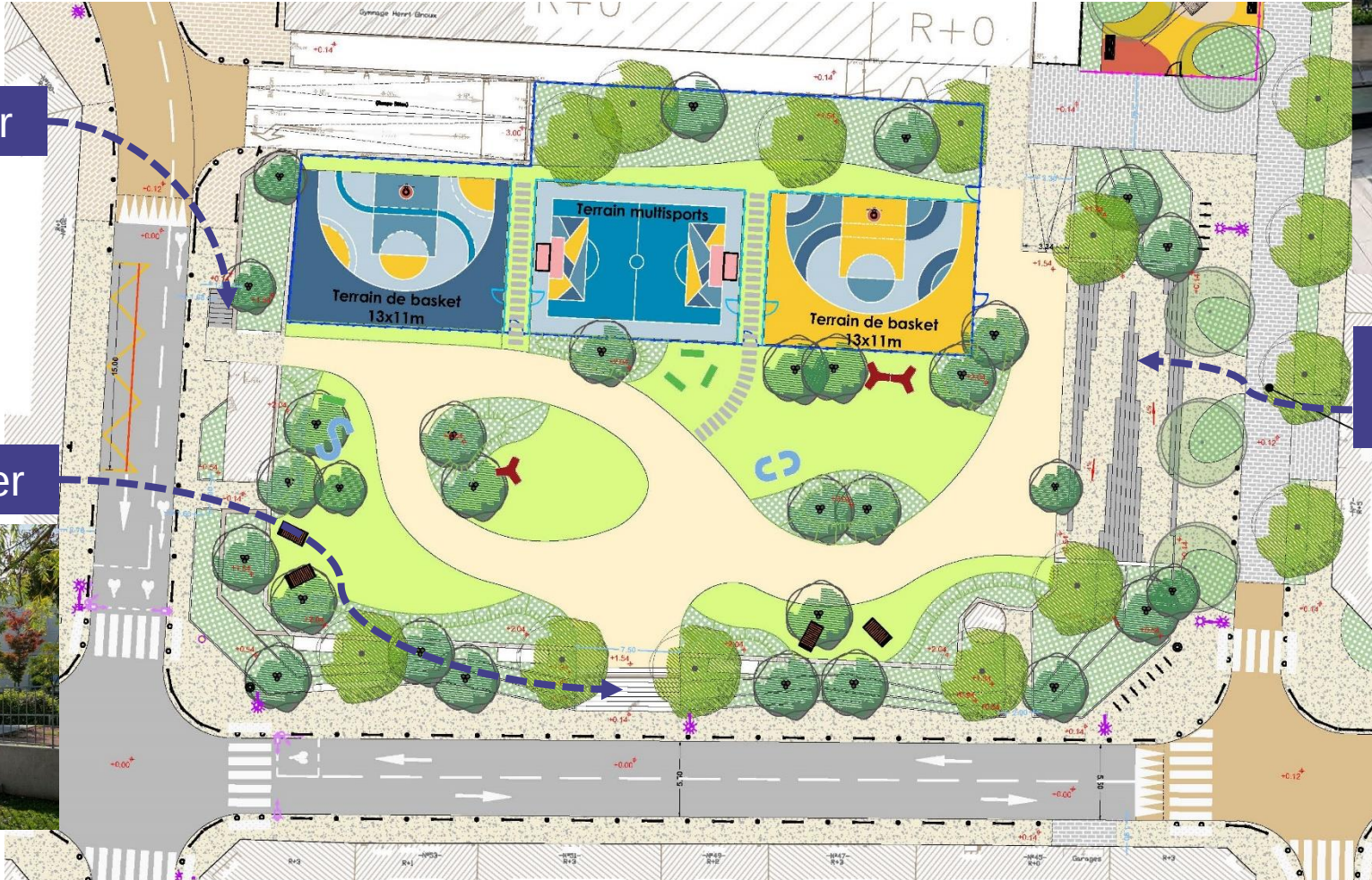
Des équipements ouverts sur le quartier et accessibles pour tous

- Le plateau de la Solo

Accès escalier

Accès escalier

Accès escalier
+ rampe PMR



VEGETALISER LES ESPACES ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR

Gwénola Rabier

Maire-adjointe à la transition écologique et à
la biodiversité urbaine

Amandine Lebeau et Denis Leroux

BATT – Maître d'œuvre (aménagement urbain et paysager)

> CONTEXTE

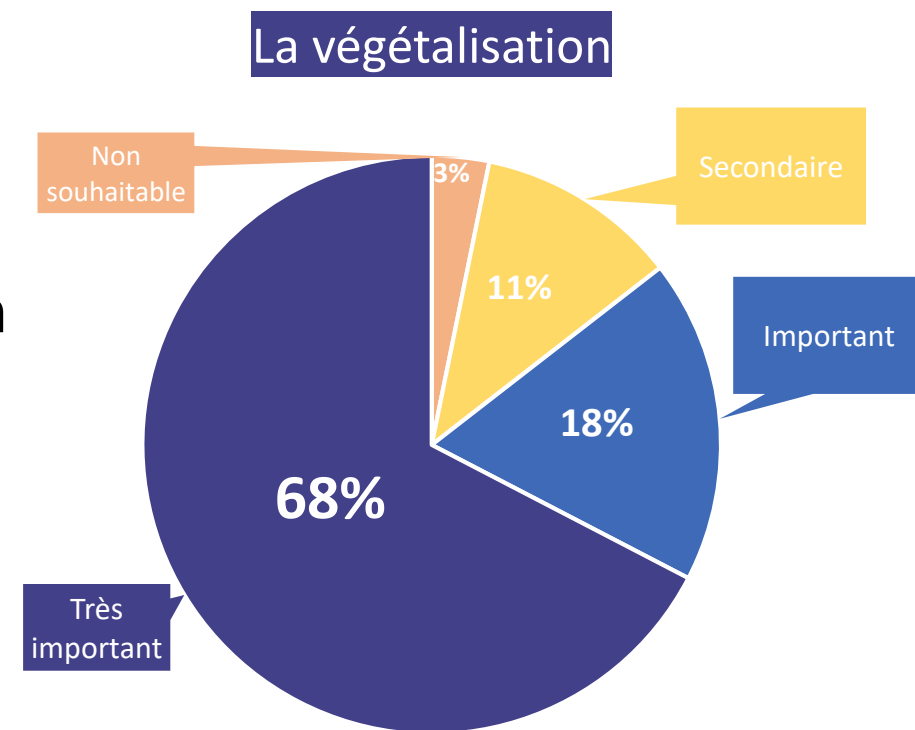
- Un espace minéralisé
- Un parking souterrain limitant la végétalisation
- Des bacs plantés, issu des budgets participatifs Montrougiens, sur la place de l'Aquapol, démontrant l'attente des Montrougiens en termes de végétalisation
- Un alignement d'arbres, sur la rue de la Solidarité à préserver et à renforcer



> COMMANDE DE LA VILLE

Végétaliser les espaces

- Augmenter la place de la nature en ville en végétalisant le maximum possible les espaces
- Atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbaine
- Limiter les nuisances sonores



Végétalisation des espaces

Plantation d'arbres à petits
développement et plantations d'une
strate basse résistante à la sécheresse

■ Le plateau de la Solo

Espaces
enherbés



Cladastris lutea (Virgilier à bois jaune)



Cornus florida (cornouiller à fleurs)



Heptacodium miconioides (Heptacodion)



Exemples de strate basse

Végétaliser les espaces

■ La rue de la Solidarité

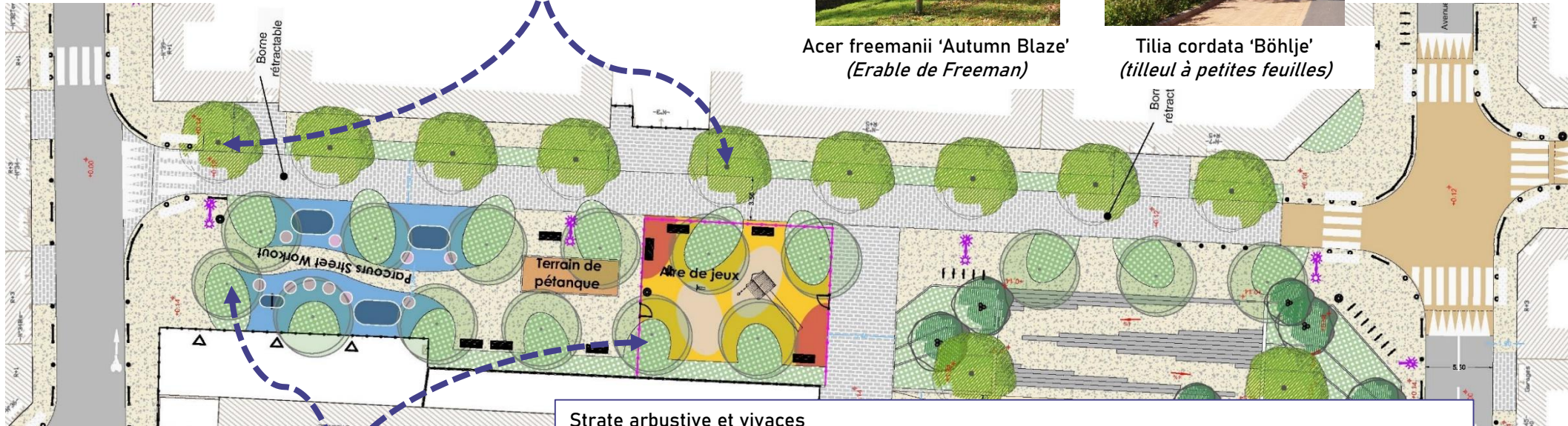
Nouvel alignement d'arbres
avec plantation basses



Acer freemanii 'Autumn Blaze'
(Erable de Freeman)



Tilia cordata 'Böhlje'
(tilleul à petites feuilles)



Strate arbustive et vivaces

Alignement d'arbres
existants préservé
et/ou renouvelé

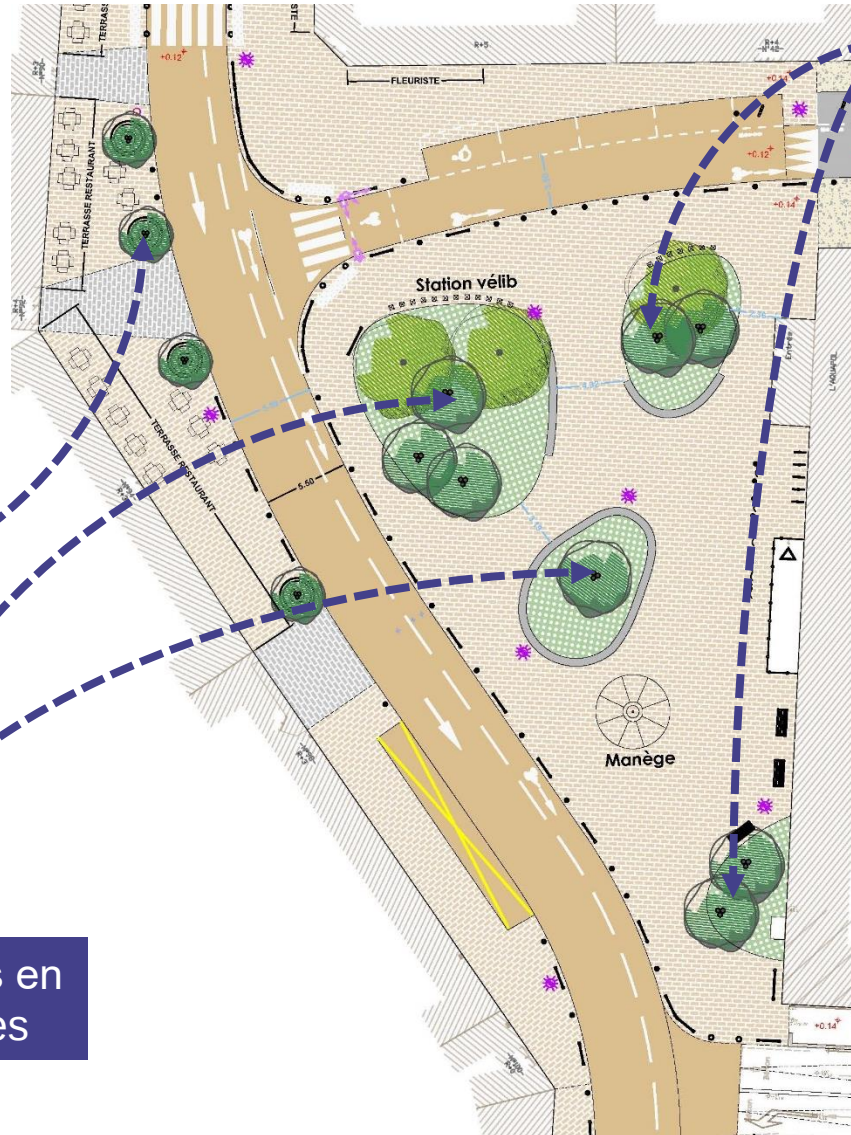


Végétaliser les espaces

■ La place de l'Aquapol

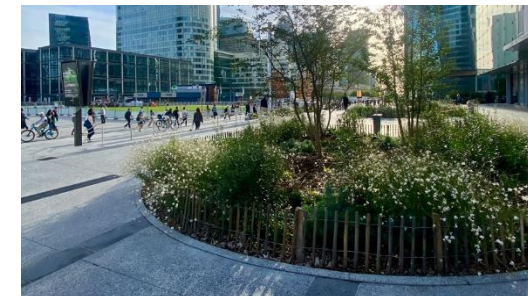


Plantation d'arbres en pots



Plantation d'arbres en tiges et en cépées

Îlots végétalisés



Bilan des plantations et des espaces désimperméabilisés

Avant :

Nombre d'arbres : **20**

Essentiellement sur la rue de la Solidarité

Surface perméable : **350 m²**

Après :

Nombre d'arbres : **63**

15 arbres av. Henri Ginoux,

12 arbres rue de la Solidarité

36 arbres sur le plateau sportif

Surface perméable : **1480 m²**

Lutter contre les îlots de chaleur grâce aux revêtements des sols

Utilisation de matériaux clairs



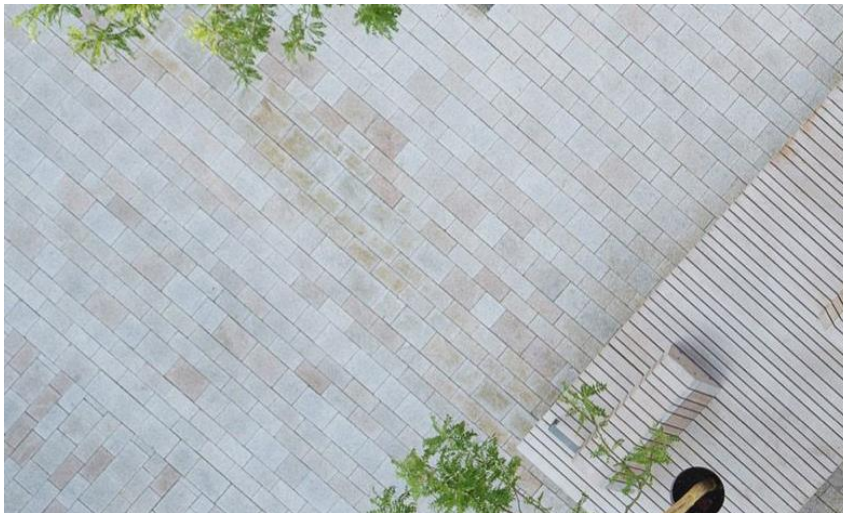
Exemple de revêtements en pavés en granit beige clair
(pour la rue de la Solidarité)



Exemple de revêtement en stabilisé
(pour les cheminements du plateau de la solidarité)



Exemple de revêtements en dalles calcaires
(pour la place de l'Aquapol)



Exemple de revêtements en enrobé noir sur chaussée
(pour les chaussées circulées)

APAISER LA CIRCULATION

Paul-André Mouly

Maire adjoint aux mobilités, à la Voirie, au stationnement et au Partage de l'espace public

Amandine Lebeau et Denis Leroux

BATT – Maître d'œuvre (aménagement urbain et paysager)

> CONTEXTE

- Un espace minéral principalement **routier**
- Des **doubles sens** av. L. Gambetta et rue d'Estienne D'Orves à questionner
- Des **espaces déconnectés** les uns des autres



> CONTEXTE

❖ LE PLAN DE MOBILITÉ

Une circulation apaisée sur toute la ville

- Généralisation de la zone 30, hormis sur les grands axes
- Mise en sens unique des axes secondaires
- Autorisation du contre-sens cyclable

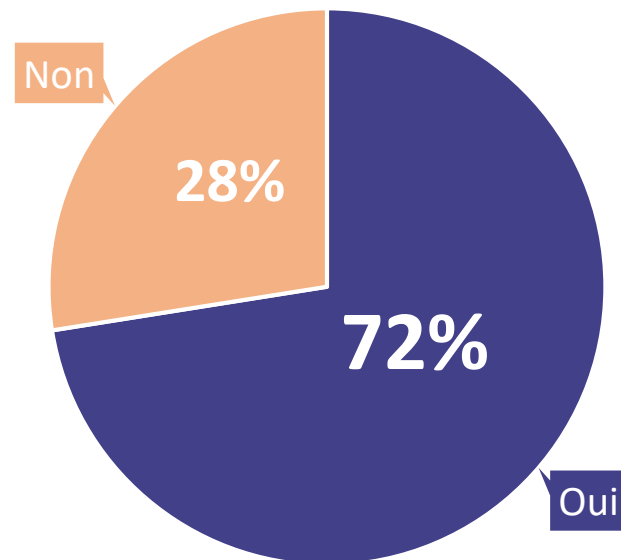


> COMMANDE DE LA VILLE

Apaiser la circulation

- Recoudre les différents espaces pour **créer une place agréable et apaisée** sur tout le secteur
- Mise en place de **zones de ralentissement**
- La **sécurisation des traversées piétonnes** avec la mise en place d'un plateau traversant.
- **Optimisation de l'espace public** au regard des solutions de stationnement souterraines.
- **Mise en sens unique** de l'av. Gambetta et la rue E. D'Orves en lien avec le réaménagement de la RD920.

Seriez-vous favorable à la suppression de places de parking dans les rues concernées par le projet au profit de la végétalisation de l'espace public et des mobilités douces ?



Parking Henri Ginoux :
325 places

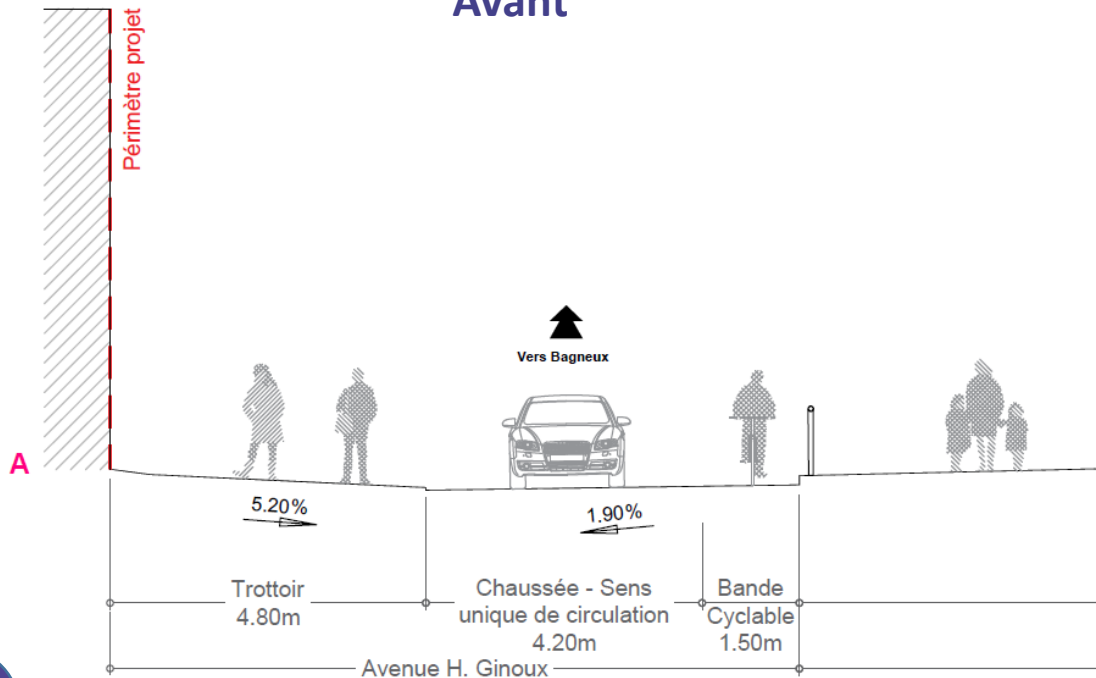
- Av. Henri Ginoux
- Création d'un espace terrasse végétalisé au droit des restaurants

Existant : 5 places et 2 livraisons

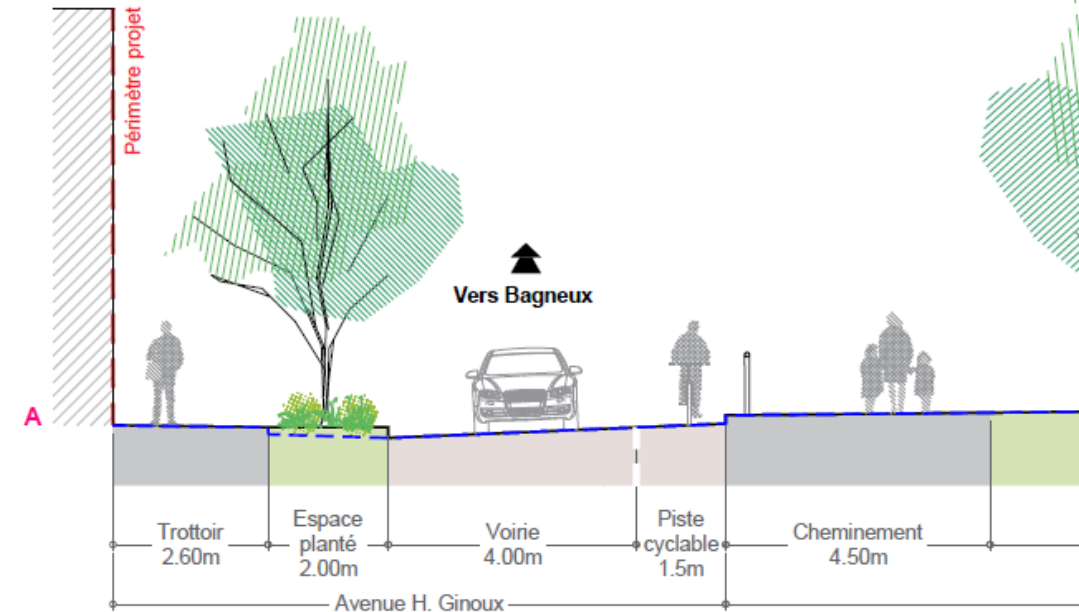


Projet : 2 places de livraison

Avant



Après

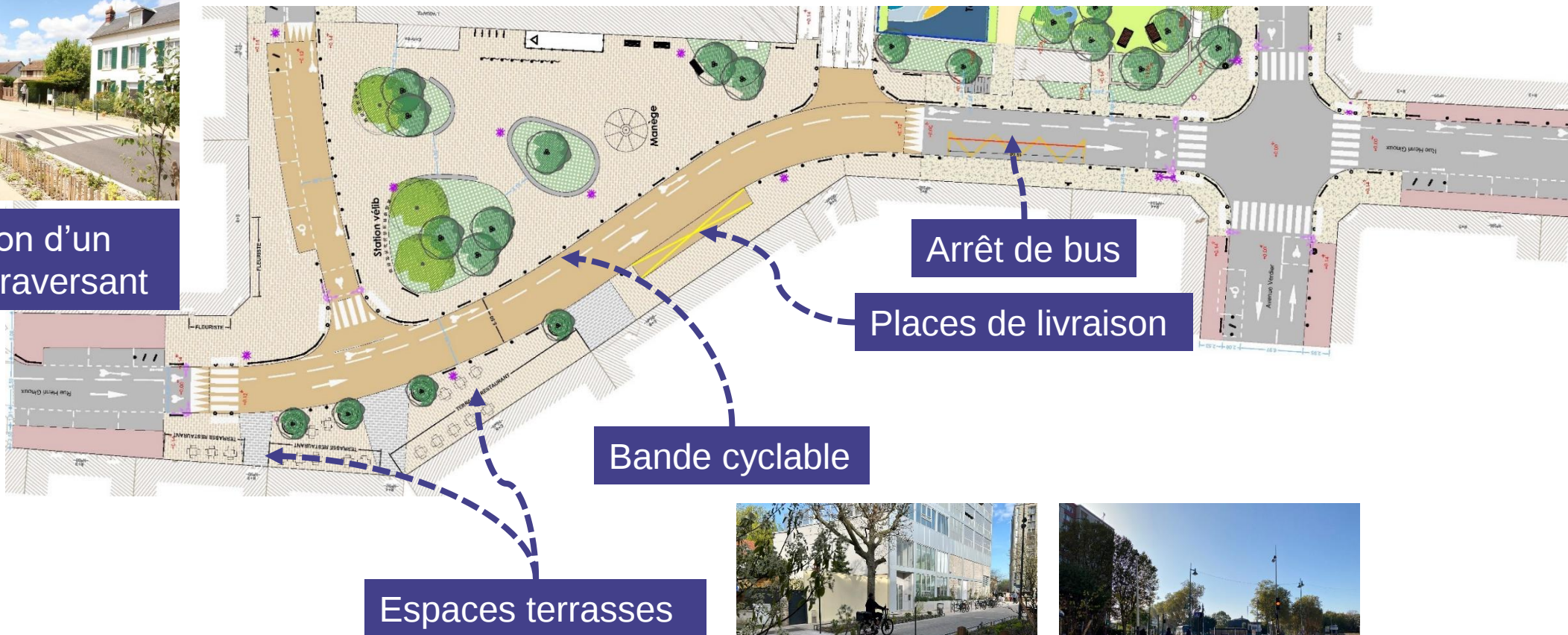


Apaiser la circulation

■ Av. Henri Ginoux

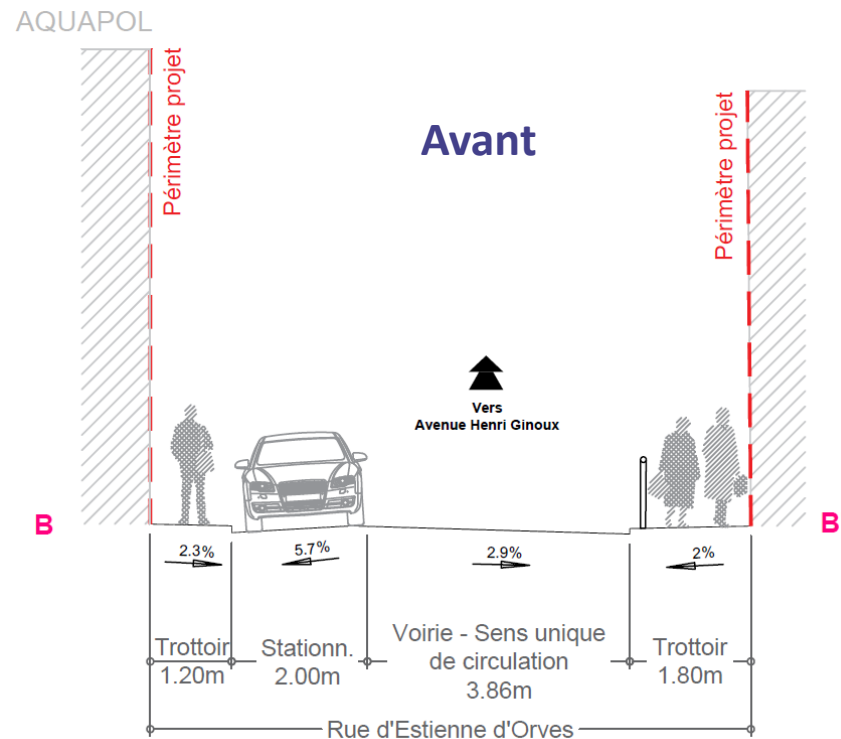


Création d'un plateau traversant





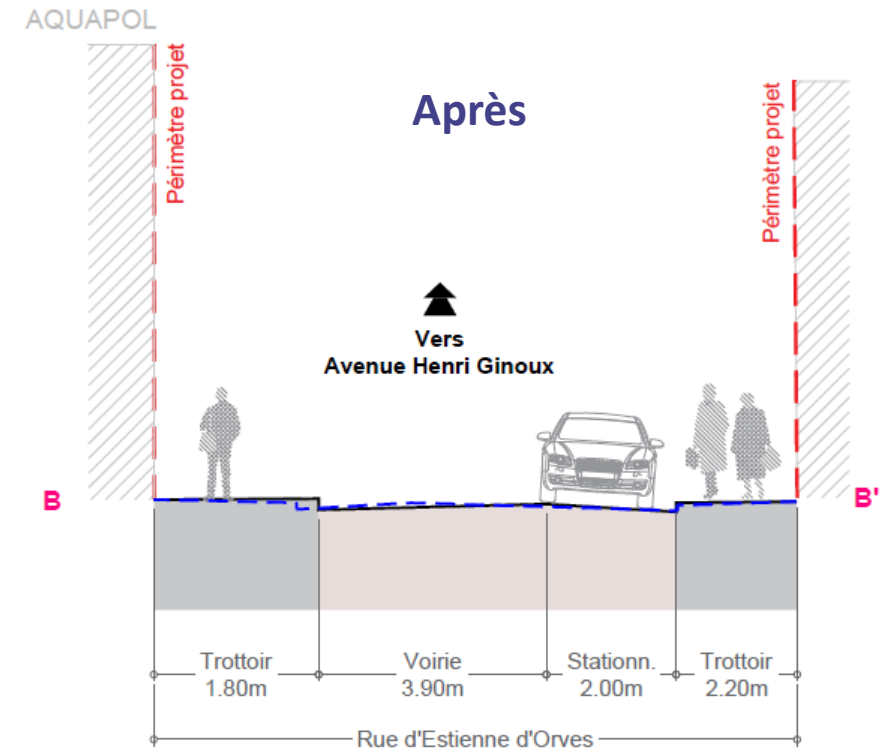
- Rue d'Estienne D'Orves
 - Limitation de la **vitesse à 30 km/h**;
 - Rendre **accessible et confortable les trottoirs**.
 - Mise à **sens unique**



Existant : 14 places dont 1 PMR

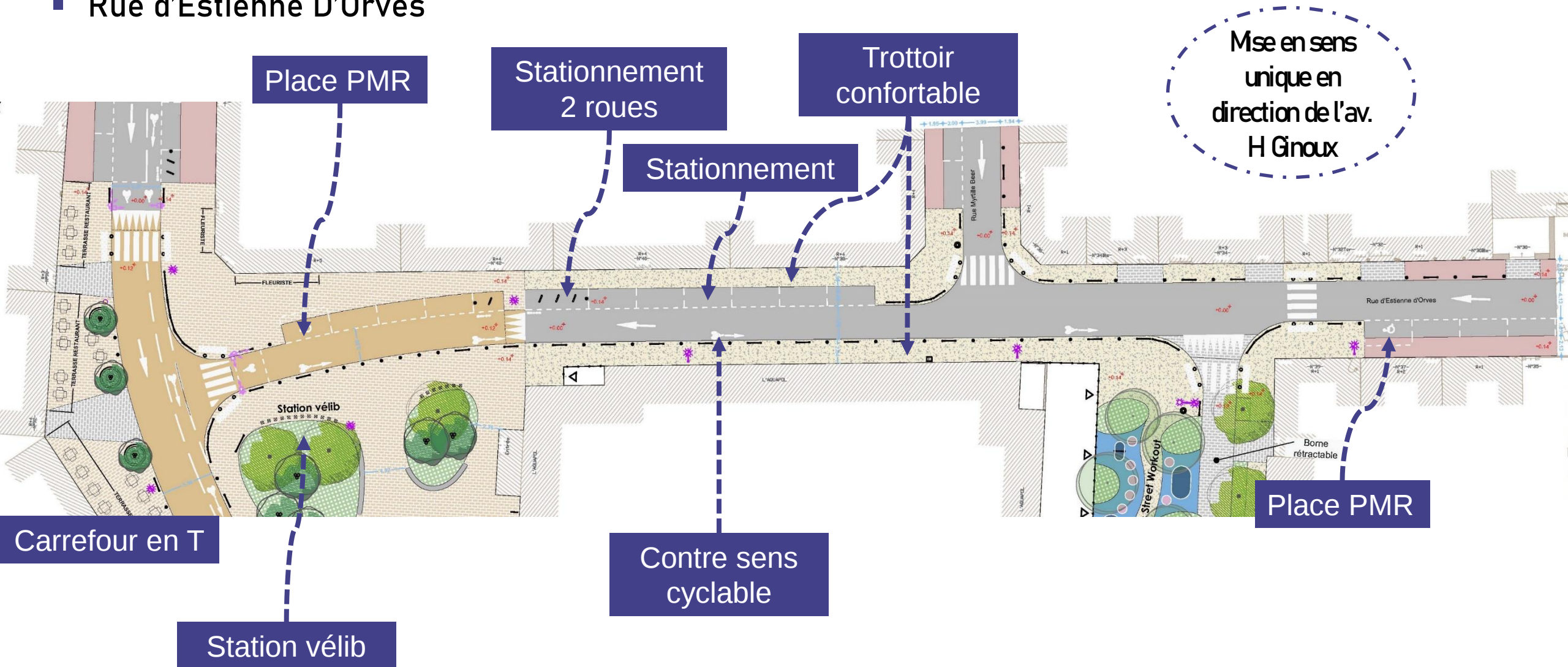


Projet : 9 places dont 1 PMR

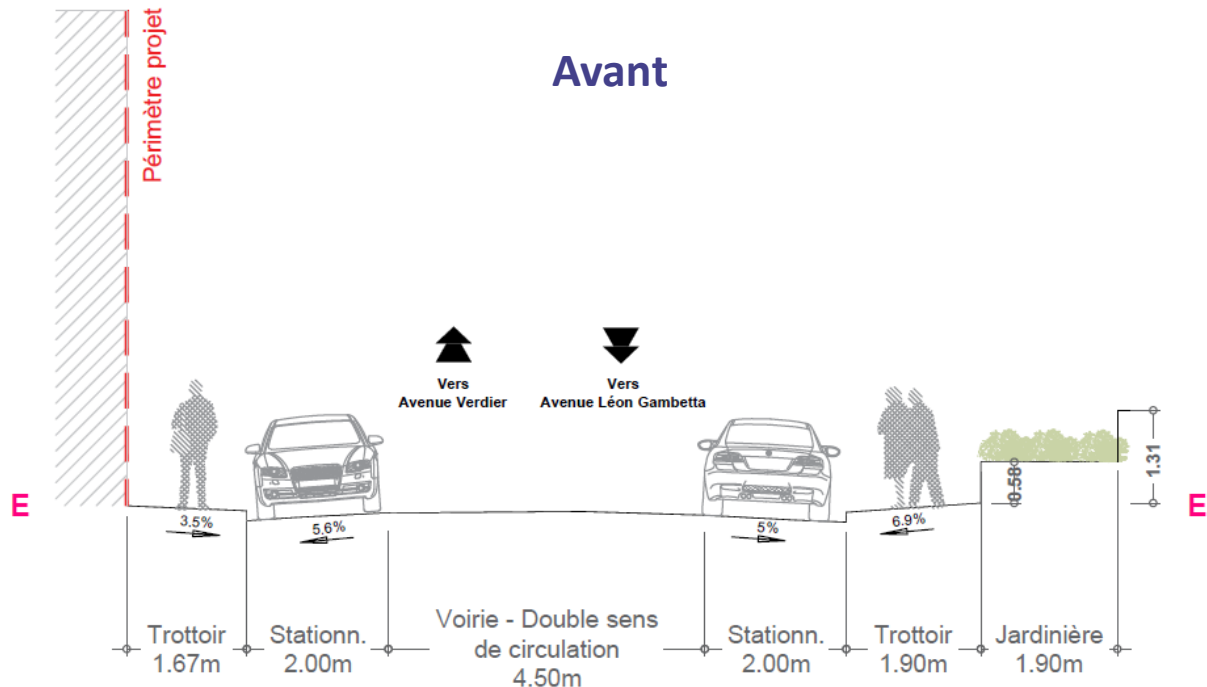


Apaiser la circulation

■ Rue d'Estienne D'Orves



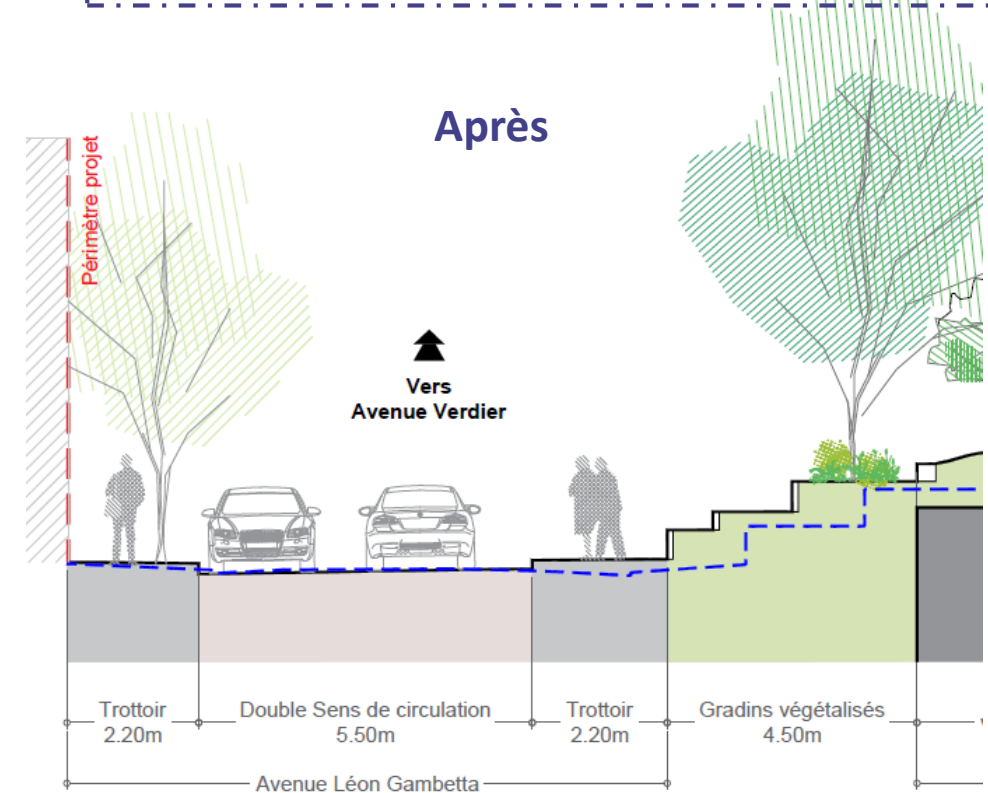
- Av. Léon Gambetta
 - Limitation de la **vitesse à 30 km/h**;
 - **Double sens** de circulation entre Ginoux et Solidarité
 - Rendre **accessible et confortable les trottoirs**.



Existant : 19 places de stationnement



Projet : **Suppression des stationnements** entre l'av. H. Ginoux et la rue de la Solidarité



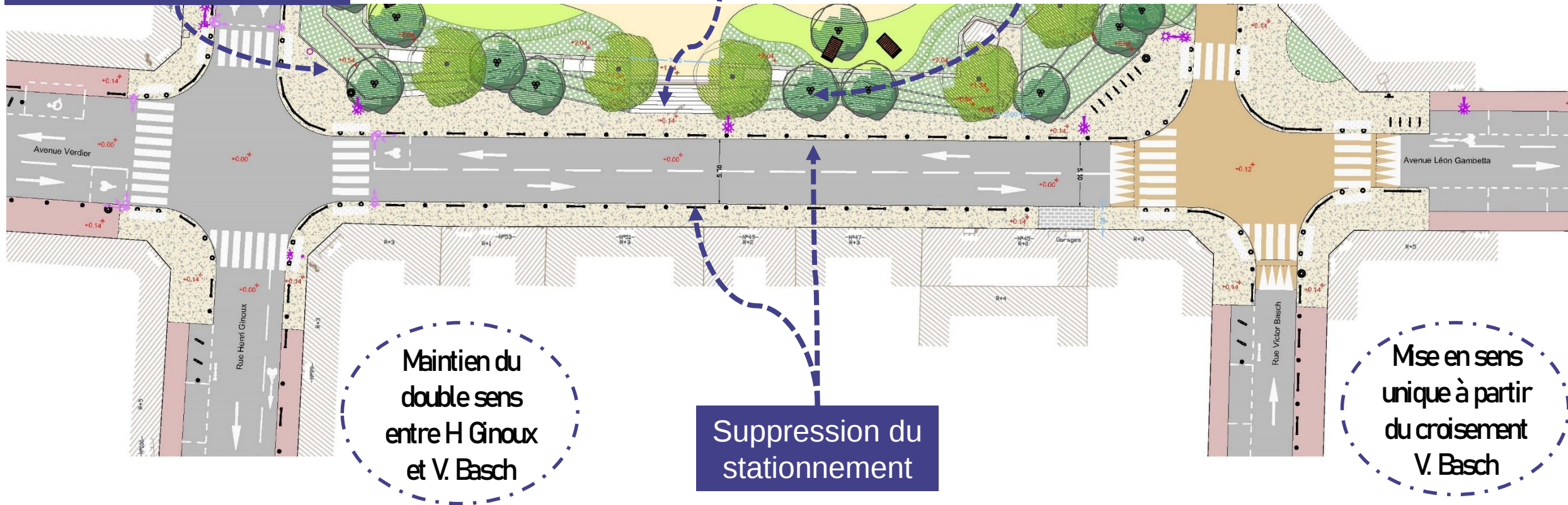
Apaiser la circulation

■ Av. Léon Gambetta

Mise en place d'un mât de vidéo surveillance

Escalier d'accès au plateau

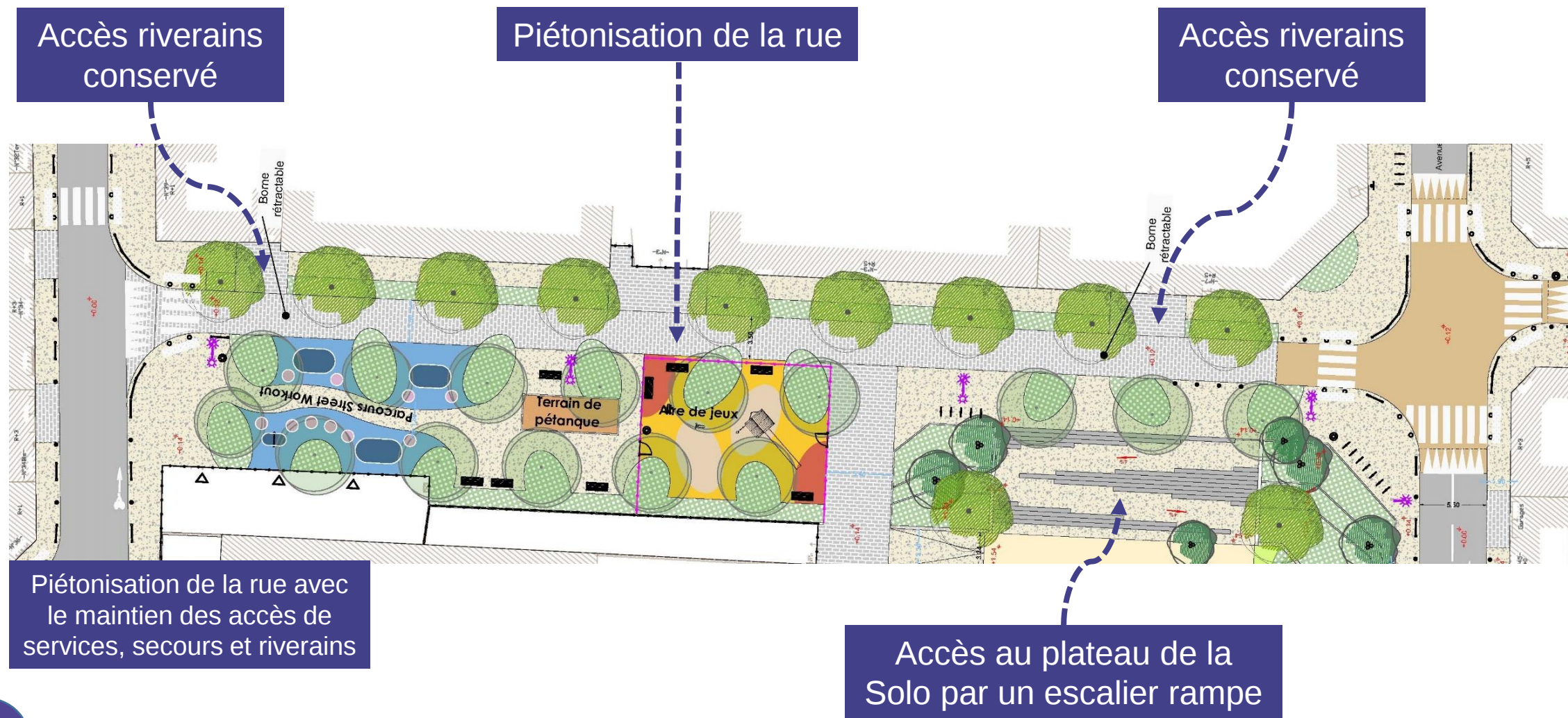
Création de gradins végétalisés





Apaiser la circulation

■ Rue de la Solidarité









Un parvis planté



Un plateau sportif diversifié



Des usages diversifiés



Des zones de repos et de calme



Un plateau accessible

PLANNING PREVISIONNEL ET BUDGET

Etapes et budget prévisionnel

- Consultation sur les pratiques sportives à Montrouge en 2021
- Consultation en septembre 2022
- Réunion publique : 19 mai 2025
- Concertation autour du projet : du 20 mai au 30 juin 2025 + le 21 juin à 14h sur le plateau sportif
- Consultation autour de l'avenue Léon Gambetta et rue Estienne d'Orves à l'été 2025
- Début des travaux : 2026
- Durée : Environ 24 mois

Coûts estimatifs du projet : **5,1 millions d'euros TTC financés par VSGP**

VOS QUESTIONS

**Le futur
plateau de la
solo**



Merci de votre participation

